

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL  
**ASSEMBLÉE UNIVERSITAIRE**

Procès-verbal de la **0650<sup>e</sup>** séance extraordinaire  
tenue le **6 novembre 2023**, à 14 heures  
à la salle Roger-Guillemain (M-415) du Pavillon Roger-Gaudry  
et par visioconférence

---

PRÉSENCES : la vice-rectrice aux partenariats communautaires et internationaux : Valérie Amiraux ; le vice-recteur aux ressources humaines et aux affaires professorales : François Courchesne ; le vice-recteur à l'administration et aux finances : Éric Filteau ; le vice-recteur à la planification et à la communication stratégiques : Jean-François Gaudreault-DesBiens ; la vice-rectrice à la recherche, à la découverte, à la création et à l'innovation : Marie-Josée Hébert ; la vice-rectrice aux affaires étudiantes et aux études : Pascale Lefrançois ; le vice-recteur aux relations avec les diplômés et à la philanthropie : Michel Pecho ; les doyens et les doyennes : Ahlem Ammar, Frédéric Bouchard, Patrick Cossette, Carmela Cucuzzella, Simon de Denus, Carl-Ardy Dubois, Sylvie Dubois, Nathalie Fernando, David Francoz, France Houle, Michel Janosz ; le doyen par intérim de la Faculté de médecine dentaire : Michel Carrier ; la directrice par intérim de l'École d'optométrie : Julie-Andrée Marinier ; le représentant de la directrice générale de l'École Polytechnique : Pierre Baptiste ; la directrice générale de la Direction des bibliothèques : Stéphanie Gagnon ; les représentants et les représentantes du corps professoral : Marie-Josée Aubin, Jean Barbeau, Francis Beaudry, Chantal Bémeur, Jean-François Bissonnette, Isabelle Brault, Carl Chartrand-Lefebvre, José Côté, André Dallaire, Jean-Jacques De Bruycker, Juliette De Maeyer, Denis deBlois, David Décary-Héту, Vasile Diaconu, Thomas Druetz, Marc-André Éthier, Jean-Sébastien Fallu, Jean-Yves Frappier, Gilles Gauthier, Jonathan Goldman, Julie Gosselin, Jean-Philippe Gratton, Ahmad Hamdan, Dyala Hamzah, Bechara Helal, Daniel Jean, Fasal Kanouté, Rodney Knight, Henry Thomas Kramer, Diane Lamarre, Roger Lippé, Anne Marchand, Amélie Maugère, Stéphane Molotchnikoff, Christian Nadeau, Josette Noël, Martin Papillon, Danielle Pinard, Sylvain Quessy, Samir Saul, Gilles Soulez, Eugene Syriani, Mario Talajic, Jacques Thibodeau, Olivier Vallerand, Elvire Vaucher, Bilkis Vissandjée, Frédéric Yvon, Han-Ru Zhou ; les représentants et les représentantes du personnel enseignant : Caroline Daigle, Pierre-David Desjardins, Françoise Guay, Saleha Hedaraly, Najib Lairini, David Lewis, Lise Marien, Liliette Michel, Gyslaine Samson Saulnier, Ann Claude Simoneau, Hocine Slimani, Alain Vallières ; le représentant du corps professoral des écoles affiliées : Marcelin Joanis ; les représentants et les représentantes de la communauté étudiante : Jani Boyer, Enrique Colindres, Méganne Joyal, Louis Malenfant-Poulin, Alecsandre Sauvé-Lacoursière, Radia Sentissi ; une membre indépendante : Nicole Trudeau ; les représentantes du personnel : France Lebel, Lynne Thuot ; les représentants et les représentantes des cadres et professionnels : Isabelle Daoust, Chloée Ferland-Dufresne, Charles Gaudreau, Nathalie Sargo Andrade ; les observateurs et les observatrices : Virginie Allard-Cameus, Geneviève Bouchard, Godefroy Desrosier-Lauzon, Sophie Langlois, Victoria Meikle, Justin Salamagne, Catherine Villemer.

ABSENCES : le directeur de HEC Montréal : Federico Pasin ; les représentants et les représentantes du corps professoral : Delphine Bosson-Rieutort, Sylveline Bourion, Pierrette Gaudreau, Solange Lefebvre, Ian Thomas MacDonald, Julien Riel-Salvatore, Daniel Thirion ; un représentant : Philippe Lévesque-Grolean ; une représentante de la communauté étudiante : Audréanne Matte-Landry ; un représentant du personnel : Yannick Tremblay.

PERSONNES EXCUSÉES : la directrice de l'École Polytechnique : Maud Cohen ; les représentants et les représentantes du corps professoral : Alexandre Beaupré-Lavallée, Ingrid Hall, Audrey Laplante, Julie Lavoie, Jean Leclair, Alexandre Prat, Audrey Smargiassi ; une représentante du personnel : Chantal Simoneau.

<u>PRÉSIDENT</u> :	Daniel Jutras, recteur
<u>LA PRÉSIDENTE DES DÉLIBÉRATIONS</u> :	Claire Durand
<u>SECRÉTAIRE</u> :	Alexandre Chabot
<u>CHARGÉE DE COMITÉ</u> :	Anne Mc Manus

---

AU-0650-1 **ORDRE DU JOUR**  
2023-A0021-0650<sup>e</sup>-789

Les points inscrits à l'ordre du jour de la séance, arrêté en fonction des décisions du Comité de l'ordre du jour, consignées au document 2023-A0021-0650<sup>e</sup>-789, sont les suivants et l'ordre du jour se présente ainsi :

1. Ordre du jour
2. Déclaration annuelle du recteur
3. Période de questions sur la déclaration
4. Clôture de la séance

AU-0650-2 **DÉCLARATION ANNUELLE DU RECTEUR**  
2023-A0021-0650<sup>e</sup>-790

La présidente des délibérations invite le recteur à s'adresser aux membres de l'Assemblée universitaire qui se tient en bimodal, à la salle Roger-Guillemain (M-415) du Pavillon Roger-Gaudry et par visioconférence.

Le recteur présente sa déclaration annuelle. Le texte de sa déclaration est annexé au procès-verbal et est également accessible en ligne sur le site du recteur.

AU-0650-3 **PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LA DÉCLARATION**

Mme De Maeyer accueille favorablement l'impulsion que le recteur souhaite mettre sur la recherche, mais se dit interpellée par l'emphase mise sur la culture de l'excellence et le dépassement de soi. Elle se demande si ce n'est pas une stratégie un peu risquée de faire reposer la réussite en recherche sur l'excellence et le dépassement de soi et en partie sur la responsabilité individuelle dans un contexte où les gens sont sujets à diverses inquiétudes – par exemple, inflation, pouvoir d'achat, problèmes de financement, précarité des étudiants notamment, surcharge de travail, enjeux de la santé mentale – ; sachant aussi que le dépassement de soi vient souvent avec l'épuisement. À son avis, on doit considérer que la communauté de l'Université fait aussi face à des changements culturels, dont le fait que pour un certain nombre de personnes l'excellence et le dépassement de soi ne sont pas des priorités et que d'autres priorités comme la décélération de la vitesse de la vie, vivre en harmonie avec le milieu, l'équilibre entre travail et vie personnelle sont davantage valorisées.

Le recteur dit partager la perspective exposée qui lui semble un reflet juste de la réalité de ces craintes et pressions évoquées que beaucoup de personnes vivent. Il est sensible aux besoins de la communauté en termes de soutien en santé mentale, ressources, etc., mais il

estime que pour une université qui veut se définir comme participant à la conversation à l'échelle mondiale, ce qu'il souhaite pour l'UdeM, il est nécessaire de se donner un objectif, et la volonté de se dépasser, individuellement comme collectivement, lui semble essentielle pour une université comme l'UdeM qui aspire à participer au bien commun et à servir sa communauté à partir de ses ressources.

Mme Hamzah évoque la situation désastreuse en Palestine. Elle relève que dans sa déclaration le recteur a rappelé que nous avons plus que jamais besoin des universités, de leur sens critique et comme lieux d'une culture d'humanisme. Au vu de la destruction de l'Université Al-Azhar de Gaza et de la déclaration d'aujourd'hui du Secrétaire général des Nations Unies, M. Guterres, à l'effet que la crise que connaît Gaza n'est pas une crise humanitaire, mais une crise de l'humanité, elle aurait espéré que le recteur reviendrait sur sa déclaration du 12 octobre dernier à propos de la situation au Moyen-Orient, qu'elle salue, dans laquelle il mentionnait que les universités en tant qu'institution ne sont pas des lieux de prises de position ou d'expression d'une opinion. Elle demande si, devant des génocides et des crimes de guerre, ne pas prendre position revient à prendre position.

Le recteur dit recevoir le commentaire. Il ne jugeait pas nécessaire de revenir sur ce qu'il a énoncé par écrit le 12 octobre dans son message à la communauté au-delà de ce qui est dans les premiers paragraphes de son allocution d'aujourd'hui, sur l'importance des universités par rapport aux défis auxquels nous sommes confrontés partout sur la planète et en particulier dans l'environnement du Moyen-Orient évoqué par Mme Hamzah. Les propos qu'il a tenus demeurent : l'Université a pour vocation de demeurer un espace libre de discussions, d'échanges et de critiques raisonnées sur les enjeux auxquels nous sommes confrontés, mais l'Université comme institution ne peut prendre position dans des enjeux comme ceux-là sans mettre en péril la liberté des membres de sa communauté de s'exprimer sur ces enjeux. La responsabilité de l'Université d'éclairer sur ce qui se passe est portée avant tout par ses membres et non par l'université comme organisation.

M. Décary-Héту présente une question en lien avec la recherche et les projets internationaux sur le long terme dans un contexte où les financements sur du long terme ne sont jamais assurés et où les budgets de l'Université sont décidés chaque année. Il demande au recteur quelle est sa vision en matière de soutien aux projets internationaux sur le long terme et si cette question est sur le radar.

Le recteur confirme que c'est sur le radar. On en est à l'étape du diagnostic afin de comprendre où on se situe dans un environnement où les ressources sont limitées pour obtenir des financements pérennes pour des projets sur la longue durée. Un tableau de bord sera produit dans les prochains mois pour avoir des indicateurs plus précis. D'autre part, il rappelle que le ralentissement du rythme des demandes de subventions par les chercheurs a eu un impact, et il pense que l'on a des gains à faire à cet égard en travaillant ensemble. Il ajoute qu'il ne s'intéresse pas seulement aux grands projets structurants qui s'appuient sur des financements élevés, évoquant qu'il a été lui-même un chercheur artisan travaillant en petites équipes sur des projets qui ne requéraient pas de grand financement. Tous doivent porter cette

responsabilité collective de favoriser l'apport de ressources additionnelles à l'Université. Tous les projets, petits et grands, locaux comme internationaux, doivent être financés de manière appropriée. On doit se pencher individuellement et collectivement sur ce qui peut être réalisé pour améliorer les conditions de recherche de nos collègues.

M. Lewis demande quelle forme prendra la participation des étudiants du premier cycle aux activités de recherche, dont le recteur a fait mention dans son rapport. Il demande plus d'information sur le corridor Darlington et sur le corridor vélos-piétons qui traverserait le campus.

En réponse à la première question, le recteur évoque des occasions d'exposer les étudiants du premier cycle aux activités de recherche qui sont liées à leur formation, par exemple la conception des modalités d'évaluation dans les cours, des contextes de recherche indépendante supervisée. Il ne s'agit pas nécessairement d'une participation à la recherche de leurs professeurs ou chargés de cours. Le programme RECI envisage que différentes modalités de recherche peuvent être intégrées au parcours de l'étudiant lorsqu'opportun. En ce qui concerne le Corridor Darlington, il y a un an, il a visité des lieux du Corridor, de la coulée verte en passant par HEC et la Faculté de l'aménagement jusqu'à l'espace Blue Bonnets, relié par des éléments de végétation. Il s'agit d'un projet de grande envergure avec beaucoup de partenaires communautaires. Enfin, l'axe de vie, qui traverse le campus d'est en ouest, était dans le plan directeur que l'Université a fait adopter par les autorités municipales. Ce plan visait à établir des balises pour le développement du campus à moyen et long termes. Il confirme que c'est toujours dans les plans d'aménager des espaces conviviaux ; cela fera partie des éléments qui seront mis de l'avant lors de la campagne de financement à venir.

Mme Daoust souligne que les cadres et les professionnels sont à pied d'œuvre pour collaborer aux deux grandes missions de l'Université, la recherche et l'enseignement. À l'excellence et au dépassement évoqués, elle ajouterait l'agilité et l'audace qui ne manquent pas à l'UdeM, soulignant cependant que nos processus sont parfois lourds et causent des délais. Elle demande quelle est la vision de la direction pour nous rendre plus agiles et plus audacieux.

Le recteur la remercie pour cette question qui le préoccupe. L'audace et le courage sont des valeurs présentes dans la planification stratégique, notamment dans un des grands projets phares, le projet « légèreté », pour éliminer les aspects bureaucratiques qui ralentissent sans que cela soit justifié. Il précise qu'il faut distinguer les éléments bureaucratiques ou chronophages dont nous sommes responsables et ceux qui relèvent d'instances extérieures, rappelant les nombreuses obligations de reddition de comptes qui sont demandées aux universités, un dossier qui est suivi par le BCI. Le projet *légèreté* est déjà mis en œuvre au Bureau de la recherche et on fait de ce projet un bon exemple de ce qu'on peut réaliser ailleurs à l'Université pour réduire les obstacles évoqués. Cependant, d'autres processus vont demeurer lourds pour de bonnes raisons, par exemple pour ce qui touche à l'intégrité de la recherche.

M. Molotchnikoff salue la volonté exprimée par le recteur de faire progresser la recherche. Il signale au passage que l'ex-chancelière allemande, Mme Merkel, a accordé 3 % par an d'accroissement de budget à la recherche pendant 10 ans alors que le gouvernement canadien n'a rien offert. Par ailleurs, il estime que l'Université impose des contraintes, comme le Comité d'éthique sur l'utilisation des animaux en recherche, de même pour les protocoles expérimentaux de recherche avec les êtres humains, qui bloquent le désir de faire de la recherche. Il aimerait entendre de la part du recteur que l'on va essayer de soulager les chercheurs à cet égard.

Le recteur dit partager la préoccupation quant aux processus bureaucratiques inutiles et chronophages qui peut-être ont perdu leur raison d'être. Il maintient qu'il y en a beaucoup qui sont très importants et doivent être maintenus ; l'UdeM a cette obligation comme grande université de recherche de maintenir ses standards éthiques, d'intégrité, de respect des conditions de travail avec les animaux de recherche, et il importe qu'elle soit exemplaire à cet égard. Pour ce qui est de l'environnement du financement gouvernemental, notamment au niveau fédéral, les signaux en ce qui concerne l'accroissement du financement dans les prochaines années ne sont pas très encourageants, mais il faut poursuivre les représentations auprès du gouvernement à ce sujet. Il faut aussi tenir compte de ce que l'on fait à l'interne pour attirer des personnes et contribuer à la recherche. Il évoque un ensemble de mesures mises de l'avant dans les dernières années pour soutenir le financement intégré aux études supérieures. Sous réserve de données plus précises à obtenir, toutes les universités de recherche au Canada sont confrontées à un environnement plus restrictif en recherche, et dans cet environnement on observe un recul de l'UdeM. Il faut réfléchir à ce qui peut être fait de mieux pour que l'UdeM conserve sa place dans cet environnement plus restrictif.

M. Saul remercie le recteur pour sa présentation inspirante. Revenant sur la question de la recherche et des subventions exposée par le recteur, M. Saul remarque qu'il a évoqué plus particulièrement les programmes plus visibles de la recherche concentrés dans certains domaines scientifiques, technologiques et de santé qui sont dotés d'un financement important. Il souligne que dans les domaines des lettres et des sciences humaines la recherche est souvent réalisée avec de petits financements, et qu'il y a beaucoup de réalisations qui ne sont pas aussi visibles et retentissantes que dans les domaines scientifiques. À son avis, le travail qui se fait dans ces domaines des lettres et des sciences humaines devrait être mieux mis en valeur par l'Université, ce qui n'est pas le cas actuellement, vu cette course aux dollars et à la visibilité. Il demande ce que l'Université peut faire pour ses professeurs dans les domaines des lettres et des sciences humaines.

Le recteur, qui précise qu'il est lui-même un chercheur du domaine des sciences humaines et des sciences sociales, considère que les chercheurs des domaines des arts, des lettres, des sciences humaines et des sciences sociales contribuent de manière très significative à l'Université, soulignant qu'il a évoqué des éléments relatifs à ces domaines dans sa déclaration (notamment Gaston Miron, recherche-crédation), mais convient que l'on peut faire plus. Il précise qu'il ne s'agit pas d'une course aux dollars, mais plutôt d'une course à la culture de recherche ; or, il ne voit pas que cette idée de s'inscrire dans une culture de recherche

percole partout à l'Université. Il explique que chacun porte la responsabilité d'aider l'Université à avancer à la fois le financement de nouveaux chercheurs et chercheuses, par le financement intégré pour les étudiants des deuxième et troisième cycles, financement provenant dans une bonne mesure de source gouvernementale, et au niveau de recrutement de chercheurs de haut niveau. Par ailleurs, au-delà de l'argent, il est de la responsabilité collective des professeurs plus seniors de porter la culture de recherche dans leur département et leur unité, de faire avancer les carrières des jeunes collègues et de faire avancer le caractère distinctif de leur unité sur le terrain de la recherche. Il estime que ce travail est essentiel au maintien d'une culture de recherche dans une grande université de recherche. Donc, plus d'argent, mais aussi une responsabilité partagée au sein des équipes, des départements et des facultés de faire percoler une culture de recherche partout où elle doit percoler.

Mme Guay est heureuse d'entendre parler d'une culture de la recherche pour l'ensemble de la communauté, incluant les chargés de cours. Ceux-ci ont une passion pour le savoir et se consacrent à éveiller le désir de recherche chez les étudiants. Certains ont un désir de faire de la recherche. Elle souligne que la dispensation des cours n'est pas seulement de la diffusion du savoir, c'est aussi une production du savoir. Cette passion pour le savoir amène parfois certains à travailler au-delà des heures pour lesquelles ils sont payés. Il lui a semblé entendre dans les paroles du recteur un appel à maintenir et à développer le désir de recherche chez les chargés de cours aussi.

Bien que la recherche ne fasse pas partie de la tâche des chargés de cours, le recteur reconnaît que beaucoup de chargés de cours font de la recherche et, d'autre part, que l'on a la responsabilité de faire vivre la recherche dans l'enseignement ; c'est donc la responsabilité des chargés de cours aussi de faire vivre la recherche dans leur espace de travail, dans la mesure des responsabilités qui leur sont imputées dans le cadre de leurs fonctions à l'Université. Un nombre important des cours de premier cycle sont portés par les chargés de cours et si l'on veut que la recherche percole jusque dans les programmes au premier cycle, c'est aussi un cadre de réflexion qui est pertinent pour les chargés de cours.

Mme Kanouté est d'avis que les membres de la communauté sont fiers d'appartenir à l'UdeM et de sa réputation en recherche. En lien avec l'intervention de Mme De Maeyer, elle suggère que parmi les facteurs qui pourraient expliquer en partie que les chercheurs font moins de demandes de subventions, il y a la surcharge de travail. Comme mentionné par M. Saul, toute la recherche compte et il faut s'intéresser à toutes les formes de recherche, toutes ont besoin de visibilité et de sentir qu'elles sont utiles. Enfin, il y a de multiples façons d'infuser la culture de la recherche chez les étudiants, dont par l'enseignement, mais il faut s'intéresser à la manière de vivre ces responsabilités dans le quotidien et à la question de la surcharge de travail.

Le recteur revient à ce qu'il a évoqué en réponse à M. Saul. Si l'on pense que son discours ne met pas assez en lumière le travail des collègues dans les disciplines des lettres, des sciences humaines et des sciences sociales, il le regrette puisque pour lui il est essentiel que l'on puisse profiter de l'ensemble des travaux des collègues dans toutes les

disciplines, toutes des sources de richesses dans une université. Il réitère que ce n'est pas qu'une question d'argent, mais une question d'appropriation, chacun dans son secteur, de cette responsabilité de porter une culture de recherche à l'Université. Il s'agit surtout de mesurer notre succès en recherche à partir de diverses variables parmi lesquelles l'argent, mais aussi, par exemple, la qualité de la diffusion des résultats de recherche, la capacité d'avoir de l'influence, et de transformer certaines des décisions prises sur le terrain public, ce qui contribue à la réalisation de la mission de l'Université et de sa vision stratégique, qui est d'être l'université de langue française la plus influente au monde.

AU-0650-4 **CLÔTURE DE LA SÉANCE**

Sur résolution, la séance est levée à 15 h 15.

Le président,

Le secrétaire général,

Daniel Jutras

Alexandre Chabot

Adopté le 4 décembre 2023, délibération AU-0652-2.1